



## Devis de garagiste non conforme ?

-----  
Par tranquille31

Bonjour, :)

Je rencontre des problèmes avec un garagiste qui m'a fait un devis de changement de joint de culasse.

Or, le document nommé "Estimation" qu'il m'a fait accepter par mail avec la simple formule "Bon pour accord" ne comporte ni le temps d'immobilisation du véhicule ni de mentions concernant la garantie.

Ce devis et la méthode pour faire signer le client sont-ils légaux et si "non", avait-il le droit de commencer à démonter le moteur du véhicule ?

Merci pour vos conseils. :)

-----  
Par TUT03

Bonjour

pour faire un diagnostic mécanique et détecter certaines pannes, il faut parfois démonter une partie des autres pièces mécaniques

le professionnel vous adresse une estimation ce qui implique qu'il n'est pas certain de pouvoir identifier dès à présent la panne de votre voiture, ni prendre la mesure exactes des réparations qui seront nécessaires ou des pièces qui seront à changer ou pas

par exemple, une fois la culasse déposée, il faudra non seulement changer le joint mais peut être aussi rectifier la culasse parce qu'elle aura subi une déformation qu'il ne pourra constater qu'une fois la culasse déposée

il faudra peut être changer une durite ou petite pièce d'usure en fonction de l'année de la voiture et du kilométrage, qui ne sont pas "en panne" mais qui ne pourront pas être remise en place en l'état après le démontage de cette partie du moteur

vous pouvez retourner le mail en demandant plus de précisions ou vous pouvez demander un second avis auprès d'un autre professionnel après avoir payer le travail déjà effectué s'il s'avère qu'il était nécessaire pour détecter la panne de votre voiture ou demander l'avis d'un expert automobile en contestant le devis proposé et les réparations déjà entreprises sans votre accord

-----  
Par tranquille31

Merci TUT03 pour cette réponse qui résume bien la "procédure" suivie ou du moins à suivre pour demander une intervention à un garagiste et c'est à ce niveau que cela coince générant le problème.

le professionnel vous adresse une estimation ce qui implique qu'il n'est pas certain de pouvoir identifier dès à présent la panne de votre voiture, ni prendre la mesure exactes des réparations qui seront nécessaires ou des pièces qui seront à changer ou pas

Il semble que le mécano entretienne une confusion entre devis, estimation de travaux et engagement à réparer ce véhicule en particulier par rapport à la facture finale et temps d'immobilisation du véhicule.

Ce dernier étant immobilisé dans son garage, déjà, il a mis deux mois pour proposer un devis de changement de joint de culasse que j'ai accepté malgré la surestimation des frais au dire des autres garages du coin (j'étais coincé) mais là n'est pas notre débat.

Il s'agissait d'une "estimation" qu'il m'a fait accepter comme un devis par une simple mention "Bon pour accord" par mail sans que ne soient précisés le temps d'immobilisation, ni les conditions de garanties, ni un tarif final.

Ma première question est là : Était-il fondé à commencer ces travaux dans ces conditions.

Ce que je voudrais savoir en fait, c'est s'il est bien légal de faire accepter par mail un devis qui n'en est pas un alors que selon mes informations un ordre de réparation doit être signé en deux exemplaire avec la mention "lu et approuvé" avec les mentions obligatoires concernant le temps d'immobilisation et les conditions de garantie.

Pour des travaux de cette importance, un garagiste a-t-il le droit de démonter un moteur sans un accord écrit et paraphé par son client ?

-----  
Par morobar

Bjr,  
Hello @TUT03  
"Durit" s'écrit sans "e" final donc pas "durite".  
Gentiment en souriant.  
Mais il est vrai que la faute est commune et souvent effectuée.

-----  
Par TUT03

Morobar

pas de souci je vous remercie, je l'ignorais, c'est peu à peu, devenu un nom commun comme frigo ou sopalin

Tranquille31,

il y a la forme et le fond :

sur la forme, le fait de transmettre un devis/estimation par mail est fréquent, je connais peu de garagistes qui vous le transmettent par voie postale, vous pouvez aussi vous déplacer au garage pour le signer en deux exemplaires

sur le fond, vous avez parfaitement compris que, parfois, un garagiste ne peut pas vous établir un devis précis car il ne peut deviner, avec certitude ce qu'il va découvrir en "ouvrant" le moteur et en recherchant la panne et a contrario, il ne peut rechercher la panne qu'en ouvrant le moteur car tout ne peut pas être détecté avec une valise ordinateur ou à l'aide d'un simple examen visuel sans démontage, il ne peut donc pas lister précisément et de manière exhaustive les pièces qu'il va démonter, peut être remplacer et il ne peut pas établir de manière exact le temps qu'il va consacrer à la réparation de votre véhicule, donc cette estimation est un compromis entre votre intérêt, faire réparer votre voiture et le sien, ne pas travailler à perte.

dans l'absolu, si vous souhaitez de la rigueur, il peut lister, avant démontage, toutes les pièces potentiellement endommagées, dans le pire des cas et appliquer les barèmes horaires du concessionnaires pour le démontage et le remplacement de chacune des pièces, le délai des travaux et la durée d'immobilisation de la voiture (sous réserve des délais de livraison des pièces et du stock disponible) mais vous risquez alors de vous retrouver avec un devis long comme le bras qui va afficher un montant dissuasif, puis vous facturer les travaux réels mais je doute que vous signiez un tel devis qui ne relève pas du bon sens, ni de la pratique

comme écrit précédemment, vous pouvez demander un second avis auprès d'un autre garagiste

-----  
Par tranquille31

Merci Tuto 03 pour cette étude qui confirme ce que j'avais déjà compris/accepté mais la question est plus pointue.

Ok pour "l'estimation" mais la situation change quand le mécanicien "transforme" cette estimation de travaux en devis en la faisant signer au client comme accord de réparation sans préciser les conditions de garanties et temps d'immobilisation. Ce document n'est-il pas frappé de nullité ?

On remarque au passage que le garagiste n'a pas informé son client sur toutes ces nuances et ce dernier confierait son véhicule à un établissement sans savoir le temps d'exécution, le prix ni les garanties ?

Il semble que les devis de réparation automobile sont très encadrés et dommage que je ne puisse pas proposer les liens ici.

Je suis venu ici chercher une confirmation. Si elle existe. ;)

Pour le second avis, c'est déjà désormais trop tard car le véhicule est immobilisé et démonté chez le garagiste. :-)

-----  
Par tranquille31

Bonjour Tuto 03 et les autres, :)

Je reviens vers vous parce que le problème évolue et devrait arriver à conclusion puisque la relation de confiance entre le garagiste et son client étant dégradé, j'oscillais entre retirer le véhicule qui est immobilisé depuis maintenant cinq mois ou accepter un second "devis", de changement du moteur cette fois puisque la culasse à ses dires serait "voilée" mais toujours dans les mêmes conditions c'est à dire sans mentions concernant la garantie ni temps d'immobilisation du véhicule.

Oui mais voilà, le mécanicien vient de décider hier de ne plus réparer le véhicule qu'il a lui-même démonté et me réclame les frais de démontage plus de gardiennage de 10 Euros par jour.

Qu'en pensez-vous ?

-----  
Par TUT03

êtes vous certain que le garagiste va vouloir/pouvoir vous établir un nouveau devis ?

il faut faire rectifier la culasse, c'est une hypothèse que j'avais évoquée , une fois encore, dans cette configuration, il y a des réparations donc des coûts qui sont difficiles à chiffrer de manière exhaustive, vous risquez de vous retrouver dans la même situation, c'est sans doute ce que veut éviter le garagiste en refusant de poursuivre sa prestation

votre assistance peut peut être faire transporter le véhicule vers un autre garage sur un porte auto mais reste à savoir si un autre professionnel acceptera de vous établir un nouveau devis sans avoir vu le véhicule

vous pouvez aussi demander à votre assurance protection juridique de faire faire une expertise

-----  
Par tranquille31

Bonjour Tuto 03, :)

Mais oui, il l'a fait le 21/06/2023 (pour le changement du moteur) dans les mêmes conditions que le premier.

Pour la culasse, il l'a faite éprouver et elle aurait +/-6 mm mais le bon qui raconte cela ne comporte bizarrement aucune mentions relatives à mon véhicule et l'épreuve a été faite dans un bled à 150 Km de chez nous alors qu'il y a des boîtes spécialisées à 50 KM.

Bon, ce n'est pas le sujet et laissons tomber la parano. Pour le moment. ;)

Pour le chiffrage, si quand il parlait de joint de culasse (sans avoir démonté quoi que ce soit), je veux bien comprendre et accepter qu'un devis final soit difficile à établir mais pour changer un moteur, un garagiste sait combien cela coûte puisqu'il m'a fait cette nouvelle "estimation de travaux" qu'il nomme devis avec le prix du moteur.

votre assistance peut peut être faire transporter le véhicule vers un autre garage sur un porte auto mais reste à savoir si un autre professionnel acceptera de vous établir un nouveau devis sans avoir vu le véhicule

j'en ai déjà un qui a accepté, un autre qui en ce moment cherche un moteur d'occasion et je commence demain la tournée des garages puisque la décision est prise.

D'autant plus que je n'ai maintenant plus le choix puisque le garage me laisse tomber.

Ce qu'il faut retenir, c'est que ce mécano m'a baladé depuis 5 mois avec beaucoup de souffrance et je me retrouve aujourd'hui avec pratiquement 700 Euros à payer et mon véhicule toujours en panne comme au premier jour.

vous pouvez aussi demander à votre assurance protection juridique de faire faire une expertise

Cela a été fait et(à ses dires) l'expert est surtout venu pour concilier la chèvre et le chou.

Le mécano lui a dit que son devis était sous réserve qu'il trouve un autre moteur (ce qui n'est pas mentionné sur le document) et ils se sont mis d'accord pour 240 Euros de frais de démontage si je transférais le véhicule ailleurs.

En fait sa facture de démontage est de 360 Euros et, bien qu'il ait dit à l'expert (à sa demande sur le sujet) qu'il ne comptais pas de gardiennage, il me réclame en plus 10 Euros par jours depuis le 24 juillet.

Mon assurance le même jour m'envoie un mail disant qu'elle prend en charge les 240 euros de démontage sans d'autres explications ni copie du rapport de l'expert qu'elle m'avait pourtant promis de m'envoyer.

J'attends sa réponse à ma réaction car il est évident qu'ils n'ont pas pris la mesure de la situation le mécanicien ayant un drôle de comportement et prouvant (une fois de plus) sa duplicité.

Pour ne pas surcharger les forums de détails sordides, j'ai essayé de ne pas donner trop de détail mais vous pensez bien qu'en 5 mois, il s'en est passé des choses. :(